

YONNE

ARRONDISSEMENT
D'AUXERRE

République Française
COMMUNE DE TOUCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

**Nombre de membres
en exercice:** 23

Présents : 12

Votants: 16

Séance du 22 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux janvier, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 16 janvier 2026, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Mr Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Sont présents : Michel KOTOVTCHIKHINE, Chantal RAVERDEAU, Jean-Michel DUBOIS, Françoise FAU, Bruno MAMERON, Gilles DEMERSSEMAN, Laurent BONNOTTE, Dominique ARNOULT, Alain MEUNIER, Camille DINGS, Vanessa PIVAIN, Cédric GAUFFRENET,

Représenté(s) : Gérard PIESYK par Jean-Michel DUBOIS, Sonia CARREAU par Cédric GAUFFRENET ; Alain THURET par Chantal RAVERDEAU ; Catherine RAVIER-LETENDART par Michel KOTOVTCHIKHINE

Absent(s)/Excusé(s) : Catherine BARBIER, Céline FUMEY, Robert GERMAIN, Patrice VICART, Christine PICARD, Christian LAZZAROTTO, Roberte GRIECO,

Secrétaire de séance : Vanessa PIVAIN

Objet de la délibération :

**FINANCES- Retrait de la
délibération n°2025_67**

**Ouverture de Crédits
du ¼ des dépenses
d'Investissement**

N° DE_2026_05

Par délibération n°2025_67 du 17 décembre 2025, le Conseil municipal autorisait le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement de l'exercice précédent, pour le budget communal et le budget assainissement.

Suite à la réunion du 15 janvier 2026 avec Mme Simonnet de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne, concernant la programmation 2026 des études et travaux d'assainissement, l'article ouvert par anticipation au budget annexe assainissement par la délibération visée ci-dessus, est incorrecte ;

Suite aux conseils du Conseiller aux Décideurs Locaux ;

Vu qu'aucun crédit n'a été engagé, ni sur le budget principal communal, ni sur le budget annexe assainissement ;

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- Le retrait de la délibération n°2025_67 du 17 décembre 2025.
- De délibérer séparément sur l'ouverture de Crédits du quart des dépenses d'investissement du budget principal communal et du budget annexe assainissement.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le **26.01.2026**
et de la publication ou
de la notification du **26.01.2026**



Préfecture de l'Yonne-service du courrier

26 JAN. 2026

ARRIVÉE

Fait et délibéré pour extrait certifié conforme
Le Maire, Michel KOTOVTCHIKHINE

